

Secrétariat Général du Gouvernement

Nouméa, le 14 NOV. 2019

Direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie

Service des affaires administratives, financières
et de la communication

Le directeur par intérim

à

N° CS19-3700- /CLG/DENC

Mesdames les directrices
et messieurs les directeurs des écoles publiques
s/c de mesdames les inspectrices et messieurs les
inspecteurs de l'enseignement primaire,

Circulaire relative aux projets d'écoles pour l'année 2020

Le projet d'école élaboré par l'équipe pédagogique définit les priorités de l'école, en cohérence avec les orientations de politique éducative fixées par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Il prend en compte les besoins des élèves et les spécificités de l'école liées à son environnement, il engage la responsabilité collective de l'équipe pédagogique pour atteindre les résultats attendus et la réussite de tous les élèves.

Les actions entreprises dans les écoles s'inscrivent dans les quatre ambitions du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie et de sa charte d'application. Certaines actions pourront être reliées aux priorités provinciales, au titre de leurs compétences en termes d'adaptation des programmes à leurs réalités culturelles et linguistiques.

A l'aune de nouvelles perspectives pour les années à venir, le bilan des trois années écoulées permettra d'identifier les actions qui méritent, pour 2020, d'être poursuivies, modifiées ou arrêtées. Par ailleurs, il conviendra d'inscrire au projet d'école, si ce n'est pas encore le cas, au moins une action par cycle visant à « assurer la maîtrise des compétences de base de l'Ecole pour prévenir l'innumérisme ».

L'acquisition des compétences en mathématiques est une priorité gouvernementale. Il vous est donc proposé, pour concrétiser vos actions, même si certaines ne méritent pas forcément un accompagnement matériel, divers outils de manipulation, jeux éducatifs et ouvrages en lien avec cette discipline. La liste définie selon les besoins exprimés par les enseignants, a été validée en conseil d'inspecteurs.

La direction propose donc le choix de matériels possibles par cycle, charge à l'école de retenir un article par cycle. S'agissant des écoles qui comptent sept classes et plus dans un cycle, elles ont alors le choix de deux articles dans ce cycle.

Afin de prendre en compte leurs spécificités, les écoles auront également la possibilité de commander des matériels ou ouvrages adaptés à leur contexte.

La campagne de saisie des projets d'école 2020 sera officiellement ouverte sur POESIE le 18 novembre 2019 et se clôturera le 8 décembre 2019. Vous mettrez à profit ce temps pour concevoir votre projet 2020 en lien avec le bilan triennal d'actions susmentionné et l'équipe de circonscription qui se tient à votre disposition pour vous accompagner. L'avis de l'inspecteur sera requis pour la validation finale avant traitement par le service administratif et financier de la direction.

Echéancier :

du 18 novembre au 8 décembre 2019, campagne de saisie dans POESIE et transmission du bilan par mail à l'inspection;

du 9 décembre au 16 décembre 2019, validation par les inspecteurs des projets d'école;

rentrée 2020, validation des subventions sollicitées sous réserve de l'accord de la direction de l'enseignement.

Les documents utiles à la réalisation de votre projet sont listés infra et disponibles sur le site de la direction de l'enseignement dans le même module « projet d'école », « onglet aide » :

circulaire 2020 relative au projet d'école; pas

à Pas "Formuler le projet d'école";

référentiel ambition 1 objectif 1 actions ;

référentiel projets interdisciplinaires DENC ;

référentiel priorités provinciales ;

référentiel nature du besoin ;

liste des fournitures 1 matériels proposés dans le cadre des priorités du gouvernement ;

liste de matériels autorisés dans le cadre des spécificités des écoles.

Je vous remercie de votre implication pour la réussite de tous nos élèves.

**Le directeur de l'enseignement
de la Nouvelle-Calédonie par intérim,**



Lionel MARIN